

constant depuis 1985. À la fin du mois de novembre, Bernard Drainville déposait donc le projet de loi 13, qui contribuerait à accroître l'engagement démocratique des jeunes Québécois en permettant aux étudiants des cégeps, des universités et des centres de formation professionnelle de voter directement sur leur campus. On estimait à ce moment-là qu'un demi-million d'étudiants pourraient se prévaloir de cette possibilité lors de la prochaine élection générale. Le projet de loi serait adopté à l'unanimité le 23 avril 2013.

Depuis le milieu des années soixante-dix, la réforme du mode de scrutin est un sujet qui revient périodiquement dans l'actualité. Même si nous avons souhaité aborder les problèmes qui y sont liés durant notre mandat, il aurait été maladroit de le faire dans le contexte où nous étions. Comme tous les acteurs politiques, je suis préoccupée par la représentativité des élus. Il est évident qu'un mode de scrutin plus proportionnel faciliterait l'expression d'un spectre plus large des opinions. En même temps, il faut bien réaliser que, pour fonctionner, la société doit être gouvernée en tout temps. Sinon, c'est le blocage des institutions, et si une crise économique ou sociale survient, on risque fort de se retrouver dans l'incapacité de décider et d'agir... Par ailleurs, je suis bien placée pour parler des difficultés de gouverner lorsqu'on est minoritaire à l'Assemblée.

Notre système électoral, malgré ses défauts, a permis l'alternance des gouvernements et l'apparition de nouveaux partis qui ont pu accéder à la direction de l'État. C'est déjà beaucoup lorsqu'on regarde comment les choses se passent dans d'autres sociétés. Doit-on changer un mode de scrutin dont les vertus ont été démontrées, pour le remplacer par un autre qui ne correspond pas à l'histoire de notre culture démocratique? Je crois plutôt qu'il serait préférable d'améliorer notre système actuel. On pourrait par exemple adopter un mode de scrutin majoritaire à deux tours, où les électeurs auraient à choisir entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour. Si on proposait une telle option aux Québécois, je crois qu'un large consensus permettrait d'entreprendre

